



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2765  
30 juillet 2021  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **Loi sanitaire**



# **Les travailleurs ne veulent pas marcher au "pass"**

Amiens, le 24 juillet.

**APL, retraites...**  
**Économies aux dépens des travailleurs**  
page 4

**Essais nucléaires**  
**Macron assume le crime impérialiste**  
page 12

**Tunisie**  
**Catastrophe sanitaire et crise politique**  
page 6

**Leur société**

- Passe sanitaire : une colère où des objectifs de classe doivent s'exprimer 3
- Le chantage patronal a commencé 3
- Martinique : manifestations de colère 4
- Guadeloupe : dans la rue contre l'obligation vaccinale 4
- Réforme de l'APL : économies aux dépens des plus pauvres 4
- Retraites complémentaires : le patronat tire vers le bas 4
- Enseignement supérieur : les places manquent partout 5
- IGPN : la police couvre la police 5
- Mort de Steve : policiers coupables 5
- Essais nucléaires : Macron assume le crime 12
- Emploi : cachez ce chômage... 12

**Dans le monde**

- Tunisie : catastrophe sanitaire et crise politique 6
- Maroc : un journaliste emprisonné 6
- Gaza : à nouveau sous les bombes 6
- Italie : les travailleurs face à l'offensive patronale 7
- Portugal : les œilletons fanés d'Otelo de Carvalho 7
- Climat : un G20 de plus... pour rien 7
- Iran : révolte contre les voleurs d'eau 8
- Brésil : la contestation dure 8
- Taïwan : bague capitaliste 8

**Dans les entreprises**

- SNCF : chantier mortel pour un cheminot 9
- La Poste : contre les usagers et les postiers 9
- Centre hospitalier de Montélimar 9
- Finances publiques - Paris 9
- Novares Villers-Bretonneux 10
- Forges de Bologne 10
- Renault Trucks 10
- Orange : harcèlement moral reconnu vingt ans après 11
- Panne des numéros d'urgence 11

**Agenda**

- Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs 12

# Macron et les capitalistes veulent nous faire marcher au « pass »

L'Assemblée, à majorité macroniste, et le Sénat, tenu par la droite, ont trouvé un accord pour faire passer la nouvelle loi sanitaire. Le gouvernement en a profité pour refaire un couplet sur l'unité nationale, tandis que les sénateurs de droite vantaient leur « esprit de responsabilité ».

Pour eux, être responsable signifie répondre aux désirs patronaux, et unité nationale veut dire marcher main dans la main contre les travailleurs. Les retouches apportées par les sénateurs le montrent: il a suffi que les patrons des grands centres commerciaux pleurent sur le coût élevé du contrôle du passe sanitaire pour qu'ils en soient exemptés.

Quant aux travailleurs, les sénateurs osent prétendre les protéger en remplaçant la possibilité d'être licencié pour défaut de vaccination par une « simple suspension » sans salaire. Quelle hypocrisie!

Quel travailleur peut se passer de salaire? La « simple suspension » est un licenciement qui ne dit pas son nom et ne coûte rien au patronat, puisqu'un travailleur refusant la vaccination aura le choix entre vivre sans salaire ou démissionner!

Le patronat est ainsi doté par le gouvernement d'une nouvelle arme contre les travailleurs. C'est même l'État-patron qui donne l'exemple, puisque ce diktat s'exercera pour commencer sur les travailleurs des hôpitaux et d'autres secteurs publics. Une exception notable: les policiers, qui pourront contrôler le passe sanitaire dont ils sont eux-mêmes dispensés. Le gouvernement a trop besoin des forces de répression pour se les mettre à dos.

Pour défendre la vaccination forcée, Macron s'est exprimé dimanche 25 juillet devant les soignants d'un hôpital à Tahiti, avec de l'intérêt collectif plein la bouche. Il faut toute son arrogance pour oser jouer les protecteurs de la santé publique précisément en Polynésie, là où l'État français a procédé à des essais nucléaires pendant trente ans, au mépris de la santé de la population locale.

Le gouvernement prétend faire marcher droit les travailleurs, distribuant les interdictions et les autorisations, invoquant l'intérêt collectif. C'est révoltant!

C'est révoltant pour les soignants, abandonnés dans des hôpitaux sans moyens, traités comme des assassins en puissance, alors qu'on leur demande de venir travailler même s'ils sont cas contact, voire positifs asymptomatiques, tant le personnel manque. C'est révoltant pour les auxiliaires

de vie et les aides à domicile, qui se sont occupées seules de personnes âgées isolées durant les confinements successifs. C'est révoltant pour tous les travailleurs, qui se souviennent d'avoir repris le chemin de l'usine alors que l'épidémie faisait rage et qu'il n'y avait même pas de masques, car il n'était pas question pour le patronat de perdre une miette de profit.

Le gouvernement se présente comme l'incarnation de la raison et du progrès scientifique, contre tous les complotismes. Oui, la vaccination pourrait être un progrès, si le capitalisme n'était pas préoccupé par le profit plutôt que par la satisfaction des besoins de l'humanité. Quels que soient les progrès scientifiques ou technologiques, cette logique du profit entrave chaque pas en avant de l'humanité, quand elle ne le transforme pas en catastrophe, et elle alimente la méfiance.

Quel progrès peut représenter cette vaccination, quand tout le système de santé recule, dans un pays aussi riche que la France? Quel progrès représente-t-elle à l'échelle de la planète, alors que seuls un peu plus d'1% des Africains ont eu accès à un vaccin? Pas question pour le gouvernement, si prompt à légiférer contre les travailleurs, d'obliger les laboratoires à lever les brevets. « L'esprit de responsabilité » du gouvernement s'arrête là où commencent les profits des capitalistes.

Des manifestations ont réuni des dizaines de milliers de personnes s'opposant au passe sanitaire. De nombreux travailleurs y ont participé pour exprimer leur colère à juste titre. Mais la plupart de ces manifestations étaient menées au nom de la liberté individuelle. Cela ne peut pas représenter nos intérêts. Dans cette société, la liberté n'a pas le même goût selon qu'on est patron ou travailleur. Si le patronat est libre d'imposer le salaire qu'il veut ou de licencier quand cela lui chante, la liberté du travailleur se réduit à accepter de se plier à ses conditions pour ne pas crever de faim.

Derrière la loi sanitaire, d'autres mauvais coups sont prévus, avec la réforme du chômage et le recul de l'âge de la retraite. Les travailleurs font fonctionner toute la société. Ce sont nos luttes qui permettront d'imposer aux capitalistes et au gouvernement à leur service que la vie des travailleurs, des chômeurs, des retraités, passe avant les profits. Pour que l'intérêt collectif devienne réellement la priorité, c'est à la domination de la bourgeoisie sur l'économie qu'il faut s'attaquer.



À Orléans, samedi 24 juillet.

# Passé sanitaire : une colère où les objectifs de classe doivent s'exprimer

**Le 24 juillet, des manifestations ont réuni de nouveau en France des dizaines de milliers de personnes s'opposant au passe sanitaire : 160 000 au total, plus que le samedi précédent où 114 000 personnes avaient manifesté.**

À Paris, où 11 000 personnes ont défilé, comme à Strasbourg où les manifestants étaient 4 000, ou encore à Toulouse où ils étaient plus de 2 500 et des milliers à Nice, les banderoles dénonçaient majoritairement les atteintes à la « liberté », « la dictature sanitaire », « le passe de la honte », ou appelaient Macron à la démission.

Derrière ces slogans se sont ainsi regroupés des soignants, des salariés directement concernés par le passe sanitaire et craignant d'être licenciés, des chômeurs ou retraités avec ou sans gilet jaune, mais aussi bien d'autres catégories sociales, dont des restaurateurs et autres petits patrons. Nombre de politiciens de droite et d'extrême droite y ont vu une occasion de se montrer avec du monde derrière eux, comme le président des Patriotes et ex-numéro deux du RN, Florian Philippot, à Paris.

La colère se manifeste contre le passe sanitaire et les autres contraintes décidées par le gouvernement et votées finalement par le Parlement. Cette colère touche bien sûr les travailleurs, dont certains ont participé aux manifestations. L'obligation vaccinale et le passe sanitaire sont en quelque sorte la goutte d'eau qui fait déborder le vase, car le mépris de classe du gouvernement s'est, une fois de plus, étalé au grand jour. Mais la colère des travailleurs recouvre des raisons de mécontentement bien plus vastes. Depuis des mois, la pandémie permet aux patrons et au gouvernement de tenter de faire avaler maints sacrifices, de justifier des suppressions d'emplois, des licenciements, comme ceux des dizaines de milliers de travailleurs intérimaires, jeunes et moins jeunes, brutalement mis à la porte. Toutes les restrictions imposées au fil des mois par le gouvernement ont pesé plus durement sur les « premiers de cordée », infirmières, éboueurs, aides à domicile ou travailleurs de la distribution, hier hypocritement salués par Macron,

aujourd'hui montrés du doigt comme responsables de la propagation du virus !

L'intérêt des travailleurs est d'exprimer clairement cette révolte, et cela en mettant en avant leurs objectifs de classe. Revendiquer la liberté de chacun n'en est pas un. De liberté, les travailleurs n'en disposent d'aucune quand ils n'ont plus de travail ou n'ont pas un salaire qui permette de vivre décemment. Pour la classe capitaliste, la liberté



Manifestation contre le passe sanitaire samedi 24 juillet à Paris.

a un sens diamétralement opposé. Il s'agit de pouvoir licencier sans entrave et imposer des conditions de travail toujours plus dures et des salaires toujours plus bas. Ce qui entrave la liberté de la classe ouvrière, c'est la dictature que le patronat exerce sur l'ensemble de la société dans le seul but d'engranger du profit. C'est ce qui pourrit la

vie des travailleurs, c'est ce que Macron voudrait faire oublier par ses manœuvres politiques.

C'est à cette classe capitaliste qu'il faudra s'attaquer, pour obliger à embaucher dans tous les services publics, santé, éducation, transports, pour imposer que le travail soit réparti entre tous avec maintien du salaire, pour obtenir que

l'augmentation des salaires, des retraites et de toutes les allocations suive le coût de la vie. Sans la prise de conscience de la nécessité de défendre une politique de classe, la colère légitime sera inévitablement dévoyée, détournée, comme cela a été le cas bien trop souvent dans le passé, par les nombreux ennemis des travailleurs.

**Aline Rétesse**

## Le chantage patronal a commencé

**La loi adoptée le 25 juillet prévoit l'obligation de présenter un passe sanitaire, à partir du 30 août, pour les travailleurs exerçant dans le secteur de la santé et les établissements recevant du public, lieux de loisirs ou de culture, cafés, restaurants, transports en commun, centres commerciaux, etc.**

Le gouvernement se défend d'imposer une vaccination obligatoire, puisque la loi prévoit la possibilité de présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures. Mais qui pourra ainsi se faire tester tous les deux jours pour aller travailler ? A fortiori quand les tests deviendront payants, à l'automne.

Le 15 septembre, la vaccination sera de toute façon rendue obligatoire, « pour l'ensemble des professionnels en contact avec les personnes fragiles », le personnel des hôpitaux, des maisons de retraite, des établissements pour personnes âgées ou handicapées, ou auprès de personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile.

Faute de passe sanitaire,

les travailleurs seront directement menacés de perdre leur emploi. La version amendée par la droite au Sénat et adoptée le 25 juillet est présentée comme adoucie, puisqu'elle ne prévoit plus le licenciement en cas de refus de présentation du passe sanitaire, comme prévu initialement, sauf pour les salariés en intérim ou en CDD. Mais la loi prévoit qu'en cas de non-présentation du passe sanitaire le travailleur devra utiliser des jours de repos ou de congé. En cas de refus ou d'épuisement de ces jours, le patron suspendra le contrat de travail, et donc la rémunération. Le travailleur non vacciné n'aura d'autre choix que de démissionner et de dire adieu même à toute

indemnité de licenciement et allocation chômage.

Concernant le licenciement, Elisabeth Borne, ministre du Travail, a d'ailleurs confirmé que l'amendement voté au Sénat n'empêche absolument pas le patron qui le souhaite de licencier, et même avant les deux mois prévus initialement. « Il ne faut pas laisser croire aux salariés qu'il n'y aura pas de licenciement. (...) On est dans le droit commun du droit du travail, la procédure ne sera pas encadrée et ce sont les Prud'hommes qui trancheront les litiges. » Et en fait, avant même de connaître les modalités précises de la loi et le vote final au Parlement, dès les annonces de Macron, une partie des patrons des secteurs concernés, voire même d'autres non concernés, en ont profité pour exercer une pression sur leurs salariés.

Un certain nombre de lettres et de courriels ont été

reçus par des travailleurs, leur annonçant qu'à partir du 30 août ils risquent de voir leur contrat suspendu, ou d'être mis dehors, s'ils ne se plient pas au calendrier indiqué. Celui-ci nécessite en général d'avoir eu une première dose au mois de juillet, ce qui veut donc dire avoir eu accès à un rendez-vous en quelques jours, malgré la saturation d'une partie des centres de vaccination.

À des travailleurs en CDD en contact avec le public, l'employeur a pu simplement annoncer qu'ils ne seraient pas renouvelés s'ils ne se vaccinaient pas dans les délais dictés par Macron. Il y a eu aussi l'exemple d'une cuisinière, embauchée pour une période d'essai, à laquelle le patron va mettre un terme sous prétexte d'un refus de vaccination.

Avant de pouvoir être mise en œuvre, la loi doit être examinée par le Conseil constitutionnel. Mais bien des employeurs ont parfaitement compris qu'elle renforcera leurs pouvoirs, leur donnera des moyens supplémentaires pour faire pression sur les travailleurs. Et ils n'ont pas attendu pour commencer à l'appliquer.

Sous prétexte de lutter contre le virus, le gouvernement fait passer une loi antiouvrière qui renforce l'arbitraire patronal. Il faut la combattre !

**Charles Legoda**



Les travailleurs de « première ligne » pris pour cible.

## Martinique : manifestations de colère

Depuis les coups de menton de Macron, son annonce le 12 juillet de l'obligation vaccinale des soignants et du passe sanitaire, les réactions sont fortes en Martinique.

Une première manifestation spontanée s'est déroulée le soir du mardi 13, juste après l'annonce du rétablissement du couvre-feu par le préfet. Environ 800 personnes s'étaient rassemblées devant la préfecture de Fort-de-France pour crier : « *Nou pa kobay* » (nous ne sommes pas des cobayes).

Puis, le samedi 17 juillet plus de 3000 personnes ont manifesté dans les rues de Fort-de-France. Durant les nuits du 17 et du 18 juillet, des émeutes ont éclaté dans les quartiers de la ville, en particulier celui de Terre-Sainville. Des groupes de jeunes ont attaqué la police à coups de pierres, mais aussi avec des armes à feu. Ils ont profité du climat de protestation générale pour s'en prendre aux magasins, en brûler certains, et piller. Ils ont monté des barricades, y compris avec des voitures en bon état, et y ont mis le feu. L'incendie a gagné des habitations. Au moins trois maisons ont flambé à

Terre-Sainville, de pauvres gens se retrouvant sans abri et à avoir tout perdu.

Ces jeunes qui ont pris le relais de la manifestation anti-obligation vaccinale ont aussi exprimé leur révolte contre le chômage, la misère et une vie sans perspectives. Mais les véritables incendiaires sont Macron et ses ministres. Ce sont eux qui, par leurs décisions, enrichissent le terreau sur lequel pousse la révolte des jeunes. Sans compter

l'immense inégalité visible entre la masse des pauvres et la minorité des gros et riches békés qui possèdent tout. Voilà la source de la révolte et des émeutes.

Mardi 20 juillet, c'était au tour des travailleurs de la santé de défiler dans les rues jusqu'au siège de l'Agence régionale de santé. Accompagnés aussi de travailleurs d'autres secteurs, ils étaient deux mille. Et samedi 24 juillet, 300 personnes ont encore manifesté à Fort-de-France.

D'autres manifestations sont prévues dans les jours suivants.

**Pierre Jean-Christophe**



Après la manifestation à Fort-de-France.

## Guadeloupe : dans la rue contre l'obligation vaccinale

Samedi 24 juillet, 8 000 personnes ont manifesté dans les rues de Pointe-à-Pitre. L'ensemble des syndicats avaient appelé à protester contre l'obligation vaccinale et le passe sanitaire que le gouvernement veut instaurer.

Le rendez-vous était fixé à 8 heures à l'entrée du Centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre - Abymes. Plusieurs milliers de personnes étaient présentes très tôt, malgré une pluie diluvienne. Les prises de parole se sont succédé au micro, dont l'intervention d'une camarade de Combat ouvrier, l'organisation antillaise membre,

comme Lutte ouvrière, de l'UCI (Union communiste internationaliste).

Le défilé était très important et dynamique, avec notamment la participation d'un « gwoup a po », groupe de musique traditionnelle du carnaval, et des manifestants scandant « Liberté ! ». Dans le cortège de la CGTG, les mots d'ordre soulignaient la nécessaire solidarité des

autres travailleurs vis-à-vis des soignants : « *Si Macron lévé lanmen si swanyan i ka lévé lanmen si nou tout* » (Si Macron s'en prend aux soignants, il s'en prend à nous tous).

D'autres mobilisations étaient déjà annoncées pour les jours suivants, dont un meeting prévu le soir du jeudi 29 juillet à Pointe-à-Pitre et une manifestation programmée le samedi 31 juillet à Basse-Terre, l'autre grande ville de Guadeloupe.

**Marie-Céline Deshauteurs**



## Réforme de l'APL : aux dépens des plus pauvres

Le ministère du Logement a publié le 22 juillet un premier bilan de la réforme des APL entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

Le nouveau mode de calcul, basé sur les revenus des douze derniers mois et non plus sur ceux des deux dernières années, était présenté comme plus juste, car il était censé coller davantage aux revenus réels des allocataires. La véritable motivation était pourtant claire : le gouvernement en attendait 750 millions d'euros d'économies. Le bilan dépasse ses attentes, car l'État devrait verser 1,1 milliard d'euros d'APL en moins en 2021.

Ce sont 1,37 million d'allocataires qui ont vu leur APL diminuée en moyenne de 73 euros, et 374 000 personnes ont perdu tous leurs droits aux APL à la suite de la mise en place de la réforme. Les jeunes travailleurs, dont le premier salaire va immédiatement faire baisser leur APL, sont parmi les grands perdants.

La ministre déléguée au Logement, Emmanuelle

Wargon, prétend que cela s'explique par le fait que les gens se seraient moins appauvris que prévu. Le gouvernement Macron poursuit en fait sa politique d'économies sur le budget logement. Entre la baisse de 5 euros par mois des APL décidée en 2017, le gel de la revalorisation de l'allocation en 2018 et les réformes des HLM, il avait déjà réalisé sur quatre ans environ 10 milliards d'euros de coupes. Le gouvernement se vante d'ailleurs que le budget logement est le principal contributeur aux baisses des dépenses de l'État depuis 2017.

Voler dans les poches et les caisses des plus pauvres pour offrir plus de milliards aux capitalistes, tel est le rôle de l'État dans une société capitaliste incapable de régler la question du logement pour les familles populaires.

**Christian Chavaux**

## Retraites complémentaires : le patronat tire vers le bas



Invokant la fragilité financière de l'Arrco et de l'Agirc, le Medef prétend qu'il n'y a pas d'autre solution que de raboter les pensions.

Les caisses de retraites complémentaires Agirc et Arrco sont gérées paritairement par le patronat et les organisations syndicales. À l'issue des négociations qui se sont déroulées pendant un mois, le patronat a décidé, avec l'accord de la CFDT et de la CFTC, de donner au conseil d'administration des caisses la possibilité de sous-indexer pendant deux ans les pensions complémentaires, jusqu'à 0,5 point en dessous de l'inflation. Cette régression interviendrait lors des revalorisations prévues en novembre 2021, puis en novembre

2022.

Les représentants du Medef avancent que ce n'est que temporaire et que cela ne coûterait que quelques euros aux retraités. Mais quelques euros, cela veut dire beaucoup pour nombre d'entre eux.

Pourtant, de l'argent, il y en a ! En 2021, les entreprises du CAC 40 envisagent de verser 51 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. L'argument de l'équilibre budgétaire ne vaut donc que lorsqu'il s'agit de faire les poches des travailleurs et des retraités. Prendre sur les profits de ces entreprises pour indexer les salaires et les pensions sur l'inflation ne serait que justice.

**Denis Aler**



À Lille, le 21 janvier.

## Enseignement supérieur : les places manquent partout

**Le 17 juillet, environ 66 000 bacheliers, soit près de 10 % du total, étaient sans proposition d'affectation pour la rentrée, sans compter tous ceux qui ne seront pas satisfaits de l'orientation attribuée. Les plus touchés sont les jeunes des milieux populaires, comme ceux qui ont passé un bac professionnel.**

Et il n'y a pas que les bacheliers de cette année qui manquent de places. Le 2 juillet, 2 000 étudiants en master ont adressé une pétition à la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, pour protester contre le manque de places dans les universités. Certains étudiants ont postulé pour des dizaines de masters sans arriver à trouver où continuer leurs études. Les responsables d'une filière ont par exemple déclaré avoir reçu 170 demandes, pour 25 places. Les étudiants sont placés sur liste d'attente, ce qui

leur interdit tout recours, puisqu'ils ne sont pas officiellement refusés.

La ministre a créé en urgence trois à quatre mille places supplémentaires, seulement pour les masters les plus demandés, et une nouvelle plateforme numérique pour mieux affecter les étudiants.

Même dans les Instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI), une des formations les plus demandées sur Parcoursup, le gouvernement ne propose que mille places supplémentaires. Le pays comptant plus de 1 300 établissements

publics de santé, cela fera, dans trois ans, moins d'une infirmière supplémentaire par hôpital. Des bacheliers qui voulaient faire cette formation n'ont pas été acceptés, alors que les besoins en personnel soignant sont encore plus criants depuis l'épidémie.

D'une façon plus générale, selon l'intersyndicale de l'enseignement supérieur, il faudrait construire trois universités et embaucher plus de 9 000 enseignants pour répondre aux demandes. Mais le gouvernement consacre ses milliards au grand patronat et aux actionnaires des grands groupes capitalistes. Loin de vouloir mettre fin à la pénurie, il la gère.

Charles Legoda

## Fil rouge

### Machisme vestimentaire

Les joueuses de l'équipe norvégienne de beach handball ont été sanctionnées pour avoir porté des shorts, comme leurs collègues masculins, plutôt que les bas de bikini imposés par un règlement rétrograde, lors d'un match des championnats d'Europe.

Les joueuses ont protesté et ont été inondées de messages de soutien. La Fédération européenne de handball, embarrassée par la publicité autour de cette règle machiste qui transforme le corps des femmes en objet, a tenté de se raccrocher aux branches, proposant de verser l'argent de l'amende à une association de lutte contre le sexisme, et même un changement de règlement un jour... Peut-être le jour où c'est le sport qui intéressera les organisateurs ?

### Confinement : les amendes s'accroissent

En Seine-Saint-Denis et dans l'Est parisien, des policiers s'en sont donné à cœur joie pendant le confinement.

Plusieurs jeunes des quartiers populaires ont témoigné du harcèlement dont ils ont été victimes. L'un d'eux a reçu quinze amendes de 135 euros entre octobre et novembre 2020. Une avocate témoigne qu'un de ses clients a été verbalisé dix-sept fois entre le 28 janvier et le 2 avril 2021, dont trois fois le même jour « à 18 h 48 » pour « réitération de violation d'une interdiction sanitaire », « dépôt d'ordure » et « bruit et tapage nocturne ».

Certains ont reçu l'amende directement chez eux, sans avoir eu le moindre contact avec

les policiers. Une mère témoigne : « Une fois, le nom de famille était mal orthographié, il n'y avait même pas de prénom. Et ils ont quand même refusé d'annuler, ça a même augmenté. »

Le gouvernement se fait fort d'enseigner aux jeunes des banlieues « les principes de la République ». L'État ne pouvait pas leur donner une meilleure leçon !

### L'attraction du pognon

Depuis l'entrée en vigueur du passe sanitaire, un laboratoire, filiale d'un géant mondial, pense avoir trouvé un filon. Installé à l'entrée du parc Astérix, il propose un test antigénique aux visiteurs non vaccinés pour accéder aux attractions, pour un coût de 20 euros.

Les contraintes gouvernementales peuvent donner des idées aux margoulines.

## IGPN : la police couvre la police

**Le 20 juillet, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) présentait à la presse son rapport annuel qui, sans surprise, ne pointe rien d'anormal dans le comportement de la police.**

Ainsi, 70 % des enquêtes ouvertes sur des violences envers des gilets jaunes ont été classées sans suite. Bien qu'au cours des trois dernières années 96 personnes ont été grièvement blessées par des tirs ayant parfois entraîné la perte d'un œil, la porte-parole de l'IGPN affirme sans aucune gêne que « l'usage du lanceur de balles de défense (LBD) est peu dommageable par nature ».

Hasard du calendrier, ce rapport était présenté le jour même de la mise en examen pour homicide involontaire d'un commissaire divisionnaire suite à la mort d'un jeune homme à Nantes, lors de la Fête de la musique en juin 2019. L'IGPN avait à l'époque écarté toute responsabilité de la police.

De même, l'IGPN a été alertée plusieurs fois sur le fait que des policiers au

comportement violent avéré se trouvaient néanmoins chargés de recevoir des plaintes. Ainsi en mars dernier, près de Bordeaux, une femme victime de coups de la part de son conjoint avait porté plainte sans savoir que le policier qu'elle avait en face d'elle avait lui-même été condamné pour violences conjugales. La plainte n'a pas abouti et la femme est morte brûlée vive deux mois plus tard.

La police, comme tout corps de répression, est forcément gangrénée par les préjugés de toute sorte et les comportements violents. Demander à l'IGPN ou à toute autre institution de changer cette réalité est illusoire, précisément parce que c'est cette police-là dont l'État a besoin pour maintenir l'ordre social.

Denis Aler



Manifestation contre la loi sécurité globale, le 28 novembre 2020.

## Mort de Steve : policiers coupables

En 2019, lors de la Fête de la musique à Nantes, un jeune homme, Steve Maia Caniço, s'était noyé suite à l'intervention violente de la police.

Finalement, malgré les efforts des autorités pour masquer leurs responsabilités à l'époque, le directeur de cabinet du préfet de Loire-Atlantique au moment des faits et le commissaire divisionnaire qui était chargé du dispositif policier pour cet événement viennent d'être mis en examen pour homicide involontaire. D'autres inculpations ne sont pas

exclues.

Il aura fallu deux ans pour confirmer les responsabilités de la police, évidentes dès le départ. Pour en arriver là, comme dans bien d'autres affaires où la responsabilité de l'État était engagée, il a fallu la mobilisation de la famille et des proches de la victime, ainsi que plusieurs manifestations pour exiger que la lumière soit faite.

Cette lutte n'est certainement pas terminée car la procédure ne fait que commencer.

C. L.

## Tunisie : catastrophe sanitaire et crise politique

Dans la nuit du 25 juillet, inquiet devant les manifestations spontanées qui se déroulaient dans toute la Tunisie contre l'incurie des autorités, le président de la République, Kaïs Saïed, a annoncé un « coup d'État constitutionnel » pour démettre le Premier ministre, dissoudre le Parlement et s'arroger tous les pouvoirs.

En effet la pandémie de Covid-19 fait des ravages en Tunisie, avec chaque jour près de 200 décès et des milliers de nouveaux cas, ce qui alimente la colère de la population contre le gouvernement et les partis politiques.

À l'hôpital Charles-Nicolle, à Tunis, on voit parfois jusqu'à une soixantaine de malades, souvent assis ou couchés à même le sol, entassés dans des blocs prévus pour accueillir seulement une dizaine de personnes. Des tentes de fortune sont aménagées à l'extérieur des hôpitaux. Les soignants, trop peu nombreux et dépassés, ne parviennent pas à assurer un minimum de dignité aux patients, ne serait-ce que pour les aider à faire leurs besoins. Avec la multiplication des décès, les capacités d'accueil des morgues sont dépassées et les cadavres sont entassés dans des pièces

de fortune non réfrigérées, malgré la chaleur.

Privé de ressources en raison de la défaillance de la Caisse nationale d'assurance maladie, l'hôpital ne peut plus se fournir en produits de base. Tout manque, l'oxygène, les médicaments et le matériel essentiels, et même le pain!

C'est le cas dans un grand hôpital de la capitale, mais la situation est souvent pire dans les autres villes du pays. À Mateur dans le Nord, les images d'un directeur d'hôpital, en larmes, impuissant face au désastre, ont ému la population. Parallèlement, les révélations sur les vacances du Premier ministre dans un hôtel de luxe de la station balnéaire d'Hammamet ont scandalisé, d'autant plus qu'il a osé faire un discours sur le dévouement, appelant les soignants à renoncer à leurs



jours de congés.

Malgré ses annonces, le gouvernement n'a pris aucune mesure pour réquisitionner les cliniques privées, où les places en réanimation se négocient à des prix exorbitants. Dans un pays où le salaire moyen tourne autour de 240 euros, une seule nuit de réanimation dans une clinique privée coûte autour de 900 euros. Une autre annonce, une journée portes ouvertes de vaccination pendant les fêtes de l'Aïd, a

tourné au fiasco. Rien n'avait été organisé et surtout il n'y avait pas assez de doses pour faire face à l'afflux des candidats à la vaccination. En réponse aux critiques, le gouvernement n'a su que limoger le ministre de la Santé.

Partout, le personnel soignant, les patients et leurs familles ne comptent plus sur l'État, mais sur la mobilisation de la population elle-même, en Tunisie ou dans la diaspora, qui fournit

les hôpitaux en concentrateurs d'oxygène et en matériel de protection et aide les soignants dans la prise en charge des malades.

En tentant par son coup de force de récupérer à son compte la colère populaire, le président de la République espère offrir une nouvelle virginité à un appareil d'État discrédité. Les classes populaires ont toutes les raisons de ne pas tomber dans ce piège.

Yanis Reimer

## Gaza : à nouveau sous les bombes

Dans la nuit du dimanche 25 juillet, des avions de guerre israéliens ont bombardé des bâtiments publics de la bande de Gaza.

Le prétexte était de répondre à des lancers de ballons incendiaires qui, eux, n'avaient occasionné aucune destruction.

Avant de se livrer à ces bombardements, les autorités israéliennes avaient réduit de moitié la zone de pêche des Palestiniens au

large des côtes de Gaza. De quoi asphyxier encore un peu plus les familles qui survivent grâce à cette activité.

De même, ces dernières semaines, Israël a encore bloqué des camions-citernes transportant du carburant pour l'unique centrale électrique de Gaza, par le passage de Karam Abu Salem.

La nouvelle coalition gouvernementale du Premier ministre d'extrême droite Naftali Bennett, comprenant la quasi-totalité des partis, droite, gauche et même islamiste arabe israélien, n'a pas tardé à montrer qu'elle menait exactement la même politique à l'égard des Palestiniens que le gouvernement de Netanyahu : poursuivre la colonisation en Cisjordanie et continuer de soumettre la bande de Gaza à un blocus aux conséquences dramatiques, auquel s'ajoutent régulièrement des bombardements destructeurs.

Christian Chavaux



À Gaza, après un bombardement israélien en mai dernier.

## Maroc : un journaliste emprisonné

Le journaliste marocain Omar Radi vient d'être condamné à six ans de prison ferme par la justice du roi du Maroc.

En 2016 et 2017, ce journaliste avait couvert le soulèvement violemment réprimé des populations du Rif. La monarchie avait alors orchestré une campagne de dénigrement contre les populations de cette région, présentées comme des voleurs et des voyous.

Omar Radi suivait de près les mouvements sociaux, en mesurant les enjeux, notamment les accaparements de terres et les relations étroites entretenues par la monarchie avec les groupes capitalistes marocains ou étrangers. C'est ce qui lui avait valu qu'on place dans son téléphone le mouchard israélien Pegasus. Le monarque n'aime pas ceux qui le critiquent, opposants ou journalistes, et multiplie les tracasseries ou la répression à leur égard.

Les services marocains ont leur savoir-faire. Le journaliste n'a pas été poursuivi pour ses écrits, mais pour une accusation de viol venant

d'une collègue de travail, ce que le journaliste a nié farouchement en expliquant que c'était une relation consentie, déclaration confirmée par Imad Stitou, autre journaliste critique du régime, témoin de cette relation, et condamné, lui, à six mois de prison ferme. Il se trouve que ce dernier avait épaulé Radi dans le Rif.

Un troisième journaliste critique, Hicham Mansoun, condamné dans le passé à dix mois de prison pour complicité d'adultère, explique que ce sont les méthodes coutumières des services marocains, et se réjouit que le scandale Pegasus mette au jour les pratiques de harcèlement et de répression de la monarchie.

Macron s'est indigné que le roi du Maroc ait fait placer Pegasus dans son téléphone, mais il ferme les yeux quand son ami de Rabat réprime ses opposants.

Jacques Fontenoy



Manifestation à l'appel des travailleurs de GKN, à Florence.

## Italie : les travailleurs face à l'offensive patronale

**C'est par un simple courriel que les 422 travailleurs de l'usine GKN de Campi Bisenzio, près de Florence, ont appris début juillet leur licenciement et la fermeture programmée de l'entreprise. Avec les sous-traitants, ce sont plusieurs centaines de travailleurs qui risquent de perdre leur emploi.**

Le cas n'est pas isolé et, en Italie, une véritable vague de licenciements menace. Le 30 juin en effet a pris fin la mesure d'interdiction des licenciements prise par le gouvernement au début de l'épidémie, afin d'éviter que celle-ci ne déclenche immédiatement une crise sociale catastrophique. Elle était complétée par des facilités pour le patronat de recourir à la « cassa integrazione »,

autrement dit à la mise en chômage partiel du personnel avec des indemnités très réduites. Mais depuis longtemps le patronat faisait pression pour pouvoir de nouveau licencier à son gré. C'est ce qu'il fait maintenant, même si les directions syndicales majoritaires font mine de s'en étonner, en prétendant qu'il s'était engagé auprès d'elles à ne pas abuser.

Le cas de GKN fait scandale

parce que le propriétaire de l'entreprise, le fonds spéculatif britannique Melrose, n'a pas estimé nécessaire de faire plus que d'informer les salariés par courriel, ni de se prêter à une quelconque discussion. Mais le patron de Whirlpool n'a pas attendu non plus pour annoncer le licenciement des 340 travailleurs de son usine de machines à laver de Naples, en lutte depuis des mois contre le projet de fermeture.

C'est en particulier parmi les sous-traitants des secteurs automobile et aérien que les cas se multiplient. La GKN de Florence en fait partie, entreprise dont le principal client est le groupe Stellantis,

et en particulier les usines Fiat, tout comme l'entreprise Giannetti ruote, spécialisée dans la production de roues et qui vient d'annoncer le licenciement de ses 152 ouvriers. C'est aussi le cas de l'usine Timken de Brescia, spécialisée dans les roulements et qui vient d'annoncer sa cessation d'activité à ses 110 salariés. Fiat-Stellantis de son côté met en place un plan de départs volontaires pour plusieurs centaines de travailleurs.

En fait, ce sont des dizaines d'entreprises qui préparent des licenciements, face auxquels le gouvernement propose tout au plus d'amortir le choc en prolongeant de

quelques semaines le recours à la « cassa integrazione ».

Le 24 juillet, le collectif des travailleurs de l'usine GKN, désormais réunis en assemblée permanente, a appelé tous les travailleurs se sentant concernés à une manifestation à Florence. Avec des délégations venues de toute l'Italie, ils ont été plusieurs milliers à défiler derrière une banderole proclamant « *Insurgeons-nous!* » C'est bien ce qu'il faudra faire, face à ce patronat décidé à faire payer les travailleurs pour le maintien de ses profits, et à un gouvernement complice.

André Frys

## Portugal : les œillets fanés d'Otelo de Carvalho

**Au Portugal les hommages ne tarissent pas sur Otelo de Carvalho, mort le 25 juillet, âgé de 84 ans. De la gauche à l'extrême droite, tous saluent son rôle dans la chute de la dictature salazariste, le 25 avril 1974. C'est lui en effet qui coordonna le putsch militaire qui renversa le gouvernement de Marcelo Caetano.**

Cette « révolution des Œillets » ouvrit alors toute une période d'agitation politique et sociale. Le pouvoir ne tomba jamais « dans la rue », comme le craignait Caetano, mais la bourgeoisie mit du temps avant de réussir vraiment à rasseoir son pouvoir.

Otelo de Carvalho avait alors le grade de commandant et, après des années de guerre coloniale en Angola et en Guinée-Bissau, donnait des cours à l'Académie militaire. Comme nombre de ses collègues militaires de carrière, il avait été révolté par un décret-loi de 1973 qui facilitait aux officiers non professionnels le passage dans l'armée de métier. De là était né le Mouvement des forces armées (MFA), qui avait touché bientôt tous les lieutenants et capitaines de l'armée

coloniale, engagés ou non.

Après le 25 avril, Otelo de Carvalho occupa le devant de la scène. Il n'était marqué ni à droite ni à gauche, au contraire de ses amis Vasco Lourenço ou Ramalho Eanes, liés l'un au PS l'autre à la

droite, et il se méfiait du PC. Il se fit le leader des radicaux du MFA, dans lesquels une partie de l'extrême gauche voulait voir des révolutionnaires. Révolutionnaire, Carvalho ne l'était pas. On le vit bien le 25 novembre 1975, lorsque l'état-major attaqua et soumit les unités radicalisées de l'armée: pendant que ses partisans étaient encerclés et arrêtés, Otelo attendait les ordres chez le président de la République, le général

Costa Gomes.

Otelo de Carvalho n'en joua pas moins pendant des années le rôle de leader de la gauche radicale, qui l'appuya à l'élection présidentielle de 1976, où il recueillit 800 000 voix (16,5 %), et à celle de 1980. Il fut l'idole du mouvement populiste-terroriste des FP25 (Forces populaires du 25 Avril). Cela lui valut cinq ans de prison, bien qu'il ait toujours proclamé son refus de la violence.

Libéré par une amnistie en 1996, il se tint à partir de là loin de toute politique. Interviewé sur le 25 Avril et la période qui suivit, il marquait ses distances, reniait et ridiculisait son propre rôle. C'est pourquoi aujourd'hui, beaucoup peuvent chanter ses louanges, y compris parmi ceux qui à l'époque avaient combattu les revendications politiques et sociales des travailleurs portugais.

Vincent Gelas

## Climat : un G 20 de plus... pour rien

Les ministres de l'Environnement du G20, réunis à Naples, se sont quittés le 23 juillet sans être parvenus à se mettre d'accord sur les mesures limitant le réchauffement climatique, ni même sur un communiqué commun.

Malgré les beaux discours sur l'urgence écologique, les États se préoccupent avant tout de défendre leurs industriels,

y compris les plus polluants. Ils sont donc condamnés à l'impuissance, et s'agitent d'autant plus.

D'ailleurs, au moment où le GIEC (Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat) est sur le point de rendre un nouveau rapport, probablement très alarmant, les grandes puissances préparent la COP, la Conférence des parties, la

26<sup>e</sup> du nom, qui doit se tenir en novembre en Écosse. Le fait même qu'il y ait besoin d'une 26<sup>e</sup> conférence mondiale sur le climat dit à lui seul qu'un quart de siècle de discussions sur la question n'a servi strictement à rien.

Que ces grand-messes médiatiques débouchent sur un accord ou non, cela ne change pas grand-chose à l'évolution du climat ni

aux menaces qu'elle fait peser sur l'humanité. Les véritables décisions qui ont un impact sur l'économie se prennent dans le secret des conseils d'administration des grands groupes capitalistes. Et ceux qui les dirigent se préoccupent exclusivement du climat... de leurs affaires et de la bonne santé de leurs profits.

Camille Paglieri

## Iran : révolte contre les voleurs d'eau

Une vague de manifestations contre la pénurie d'eau a démarré le 16 juillet dans le Khuzestan et s'étend à d'autres régions de l'Iran. Pour tenter de limiter la contagion, le régime a coupé l'accès au réseau Internet et réprimé brutalement : plusieurs manifestants ont été abattus par balle et des centaines ont été arrêtés.

Fleuves et lacs complètement à sec, robinets alimentés quelques heures par semaine, absence des camions-citernes censés suppléer aux pénuries : ce sont les raisons immédiates de la révolte. Le Khuzestan est une région riche en pétrole du sud-ouest de l'Iran, près de la frontière irakienne, dont la population est majoritairement arabe plutôt que perse, mais la pénurie d'eau touche quasiment tout le pays. Des manifestations ont eu lieu notamment à Ispahan, à Tabriz, dans l'Azerbaïdjan iranien et dans d'autres villes, aux cris de « Bakhtiari, Arabes, unité » ou « Azéris, Arabes, unité ».

Le réchauffement climatique, invoqué par le

gouvernement, n'explique pas la sécheresse et la désertification. Celles-ci résultent de la « mafia de l'eau » : des notables et de riches familles disposant de relations dans les rouages de l'appareil d'État qui détournent à grande échelle depuis des années l'eau destinée aux habitants.

Nombre de canalisations et de stations d'épuration, construites sous le chah, à une époque où la population iranienne était trois fois moins nombreuse, sont aujourd'hui totalement usées. Depuis la révolution de 1979 et l'installation de la République islamiste, des barrages ont été construits. Ils sont contrôlés par des gros bonnets, qui détournent

l'eau pour irriguer les terres de propriétaires amis, pratiquer une agriculture intensive pour l'exportation, ou alimenter des complexes industriels ou des villes plus lointaines. Des puits ont été forés, qui assèchent les nappes phréatiques. À Ispahan, l'eau courante a été rendue imbuvable, ce qui oblige les habitants à acheter de l'eau minérale. Les manifestants dénoncent les « voleurs d'eau » et leurs parrains : « Nous sommes assoiffés ! », « Nous voulons la chute du régime ! », « À mort Khamenei ! ».

Les manifestants contestent le pouvoir car, à la sécheresse, s'ajoutent une inflation à plus de 50 % et de multiples pénuries suite à l'embargo américain, sans compter les retards dans le paiement des salaires, dans les entreprises publiques ou privées. Dans la même région du Khuzestan, les travailleurs précaires du pétrole sont en grève depuis



la mi-juin, pour obtenir l'alignement de leurs salaires et de leurs droits sur ceux des titulaires.

Ces luttes concomitantes touchent des ouvriers qui ont des traditions de lutte et les classes populaires rurales sur lesquelles le régime des ayatollahs s'appuie depuis quarante ans. Leur convergence possible représente une menace pour le régime.

Des cliques écartées du pouvoir, comme celle

d'Ahmadinejad, qui a réprimé les révoltes de 2009, cherchent à utiliser les manifestations, en prétendant parler au nom des masses pauvres. Mais, pour changer leur sort, les travailleurs devront se méfier de tous les dirigeants politiques liés au régime des ayatollahs, ou même à l'opposition démocratique ou monarchiste pro-occidentale en exil. Ils ne peuvent vraiment compter que sur eux-mêmes.

Xavier Lachau

## Brésil : la contestation dure

Pour le quatrième samedi consécutif, des dizaines de milliers de Brésiliens sont descendus dans la rue le 24 juillet pour manifester contre le président Bolsonaro.

Lui reprochant sa gestion désastreuse de la pandémie, ils demandent sa destitution, la fourniture de vaccins, le rétablissement de l'aide d'urgence de 600 réais (100 euros) et la création massive d'emplois.

Bolsonaro est accusé de génocide par ses opposants. Il n'est bien sûr pas directement responsable de la mort des plus de 550 000 Brésiliens que le Covid a tués. Mais il y a aidé, par sa

négaration de la pandémie, une « grippe » selon lui, par son refus de toute mesure de distanciation et ses continuels bains de foule provocateurs, ses retards dans l'achat de vaccins et les détournements de fonds qui l'ont accompagné.

L'épidémie a accéléré la crise économique. Bien des travailleurs disent qu'ils préfèrent mourir du Covid que mourir de faim. L'aide d'urgence de 600 réais,

instituée en 2020, permettait au moins de manger. Mais c'est autant d'argent en moins pour le patronat, et Bolsonaro est trop responsable devant la bourgeoisie pour faire une telle dépense, même si cela fait chuter sa popularité et peut lui coûter sa réélection l'an prochain.

Face à Lula, à qui les sondages donnent 51 % des intentions de vote, Bolsonaro est tombé à 24%. Il reste le favori de l'extrême droite évangéliste et des complottistes de tout poil. Mais il a perdu l'appui de ceux qui, il y a cinq ans, dénonçaient la corruption de Lula et du

Parti des travailleurs. C'est lui que dénoncent maintenant des réseaux sociaux comme « Descendez dans la rue ». Les partis de gauche et les syndicats ne sont plus seuls à manifester contre lui.

À quinze mois des élections, Bolsonaro ne risque guère d'être destitué. Les députés opportunistes et vénaux qui forment sa majorité lui sont liés par les subventions et les avantages de toute sorte qu'il leur accorde.

Pour le moment, l'opposition ne rassemble pas des foules telles que la bourgeoisie soit obligée de le chasser, comme le président Collor en 1992. Quant à la classe ouvrière, des années de gouvernements de gauche l'ont démoralisée. C'est pourtant elle qui subit le plus durement la crise économique et qui seule, par sa place dans la production, a la force d'y mettre fin.

Vincent Gelas



Sur la banderole : « 550 mille morts, dehors Bolsonaro ».

## Taiwan : baigne capitaliste

Alors que Taiwan est présenté comme un îlot démocratique menacé par Pékin, les usines fabriquant les semi-conducteurs pour le marché mondial sont devenues des bagnes pour leurs quelque 400 000 travailleurs et surtout travailleuses venues des pays d'Asie du Sud-Est voisins.

Sous prétexte de lutte contre le Covid-19, les géants du secteur comme TSMC, ASE ou SPIL, qui produisent l'essentiel des semi-conducteurs utilisés dans les appareils de communication, l'automobile, etc., imposent aux travailleuses de dormir dans les usines après des séances de travail, de journée ou de nuit, de douze heures. Des

dortoirs ont été aménagés et les travailleuses ne sont autorisées à sortir qu'une heure par jour des sites industriels. Les sorties pendant la journée de repos hebdomadaire ne sont plus autorisées.

Les autorités taïwanaises laissent faire, voire encouragent la population de l'île, qui n'est pas confinée, à signaler la présence de migrants dans les rues et menacent d'expulsion ceux et celles qui ne se plieraient pas à l'obligation de rester confinés dans les usines.

Sous prétexte d'impératifs sanitaires, Taiwan devient l'île aux esclaves du capitalisme mondial.

Boris Savin



## SNCF : chantier mortel pour un cheminot

**Dimanche 25 juillet, un cheminot de 55 ans est mort, victime d'un affaissement de terrain au niveau de la gare de Massy-Palaiseau dans l'Essonne. Ingénieur à SNCF Réseau, il effectuait, avec son équipe, une visite de contrôle du talus quand celui-ci s'est effondré.**

Enseveli à proximité d'un forage de trente mètres dans le sol, le corps n'avait toujours pas été retrouvé mardi 27 juillet et les recherches avaient même été interrompues en raison de l'instabilité du sol.

Cet accident s'est produit sur un chantier de remplacement des ponts ferroviaires pour le compte de la SNCF et de la RATP. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de cette catastrophe, qui peuvent être multiples : les intempéries les semaines précédentes, la nature du sol et d'éventuelles défaillances au niveau des travaux, ou des vibrations engendrées par la vitesse des TGV.

Cela rappelle encore une fois que les travailleurs, désignés par Macron comme des irresponsables en

puissance qu'il faut contrôler et surveiller jusque dans le domaine sanitaire, sont toujours en première ligne, prenant des risques quotidiennement, qu'ils travaillent à bord des trains, sur les chantiers ou dans les ateliers. Chaque année, plusieurs accidents mortels et, chaque mois, plusieurs centaines d'accidents du travail sont à déplorer à la SNCF ou dans les entreprises sous-traitantes. Mais la mort d'un travailleur n'émeut pas les rédactions des grands médias.

De nombreux bulletins télévisés ou en ligne ont publié cette information tout le dimanche, mais souvent uniquement pour signaler que des centaines de trains et des milliers de passagers étaient bloqués en raison de l'interruption

du trafic à grande vitesse. Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, dans un tweet qui a scandalisé bon nombre de travailleurs, après les brèves condoléances d'usage à la famille du cheminot décédé, indiquait : « *Le trafic SNCF a dû malheureusement être interrompu, mes pensées accompagnent tous les voyageurs bloqués en ce dimanche de retours.* » Si la circulation des trains n'avait pas été stoppée, il est probable que ni elle ni ses semblables n'auraient évoqué cet éboulement meurtrier.

Pour assurer leur protection et celle des usagers, l'expérience quotidienne montre aux travailleurs qu'il leur faut en permanence s'opposer à la recherche de la rentabilité et du profit, qui est l'obsession de tous les patrons, dans le privé comme le public. Et les irresponsables sont à chercher au sommet de l'entreprise et de l'État, et non parmi les travailleurs.

**Christian Bernac**

## Centre hospitalier Montélimar : non à la division entre travailleurs

**Le 23 juillet, la CGT de l'hôpital de Montélimar a appelé le personnel hospitalier à faire grève contre l'obligation vaccinale.**

Plus de 150 manifestants, dont beaucoup venus de l'extérieur, se sont rassemblés pour dénoncer la manœuvre de Macron.

Des soignantes pointaient l'hypocrisie de la direction, qui se prépare à sanctionner ceux qui refusent de se faire vacciner tout en obligeant des cas contacts à venir travailler à l'hôpital. La menace de perdre son salaire, voire son emploi, est vécue comme une humiliation, en plus d'une sanction. La division entretenue entre les

vaccinés et les non-vaccinés fut également dénoncée. C'est l'un des buts du gouvernement : dresser les travailleurs les uns contre les autres, pour continuer à fermer des lits et à aggraver les conditions de travail. Et comme l'a affirmé l'un des intervenants : la seule obligation qu'il faut imposer est celle d'embaucher le personnel qui manque dans les hôpitaux et de rouvrir les lits qui ont été fermés depuis des années.

**Correspondant LO**

## Finances publiques - Paris : un plan qui ne passe pas

**La direction régionale des Finances publiques de Paris a dévoilé au début de l'été son plan Nouveau réseau de proximité.**

Derrière ce nom ronflant, se cache en fait une attaque d'ampleur contre les travailleurs des Finances publiques. La direction prévoit la fermeture de douze sites parisiens sur vingt-cinq d'ici 2027. Il s'agit de réorganiser et de fusionner des services afin de faire des économies. Ceux dont les sites seront fermés seraient réaffectés sur les sites restants. Il est vrai que les suppressions de postes de ces dernières années ont déjà vidé les services. Mais, dans l'opération, plus de trois cents postes encore seraient supprimés, alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter.

Aux Finances publiques

comme dans bien des secteurs, la crise a servi de prétexte à aggraver les conditions de travail. Les agents qui sont en télétravail doivent faire des pieds et des mains pour obtenir du matériel et, s'ils arrivent à l'avoir, il n'est pas du tout adapté. Quant à ceux qui sont sur site, les dossiers s'y accumulent, et il leur faut en plus supporter la pression des chefs.

Un premier rassemblement a eu lieu le 9 juillet pour protester contre cette réorganisation. Mais les travailleurs ont conscience que ce n'est qu'une première étape, et qu'il faudra se préparer à la rentrée pour la refuser.

**Correspondant LO**



Le chantier de Massy-Palaiseau.

## La Poste : contre les usagers et les postiers

**Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé le versement d'une dotation annuelle de 700 millions d'euros à La Poste. L'objectif n'est pas d'améliorer le service postal, fortement dégradé faute de personnel, mais au contraire de pousser encore un peu plus à sa détérioration.**

La Poste s'engage en effet, en contrepartie de cette dotation, à mettre en place en 2023 la distribution du courrier en J + 3, c'est-à-dire trois jours après le dépôt dans la boîte à lettres. Pour l'instant, celle-ci se fait théoriquement le lendemain pour les lettres affranchies avec un timbre rouge et le surlendemain s'il s'agit d'un

timbre vert. Encore n'est-ce là que les délais annoncés par La Poste, qui peuvent s'allonger quand un facteur absent n'est pas remplacé ou, plus généralement, quand le courrier n'est pas distribué faute de personnel pour le traiter à un niveau ou à un autre.

Cette mesure, et la dotation qui va avec, sont censées

compenser la baisse de volume du courrier papier, remplacé par Internet. C'est l'alibi avancé par La Poste à tout bout de champ. Elle s'en sert pour justifier l'augmentation du prix du timbre, quelle que soit sa couleur, de 20% en deux ans. La Poste projette de persévérer dans cette voie en instaurant une offre dite « premium » pour ceux qui voudront absolument que leur courrier soit distribué le lendemain et qui seront prêts à payer plus cher pour ce qui était autrefois la norme.

Mais la baisse du courrier, c'est surtout l'argument

dont se sert La Poste pour justifier les suppressions d'emplois, qui se poursuivent aujourd'hui au rythme de près de 10000 par an. Il n'y avait plus, fin 2020, que 189000 postiers, contre 252000 il y a dix ans. Partout dans le pays, les réorganisations se succèdent à un rythme infernal, et chacune comporte son lot d'emplois supprimés, d'aggravation des conditions de travail et de personnel précaire jeté dehors. L'instauration du J +3 va encore aggraver la situation, car les économies que La Poste en escompte seront forcément réalisées

sur la masse salariale, c'est-à-dire sur le nombre de postiers.

Mais rien ne dit que cela passera comme une lettre à la poste, comme on pouvait dire autrefois. Au nombre qu'ils sont encore, les postiers ont la force de faire reculer leur patron. Et la sympathie qu'ils rencontrent de la part de la population, lorsqu'ils se battent contre une réorganisation dans une ville ou une autre, montre bien que tous sont conscients que La Poste se moque des usagers comme des postiers.

**Daniel Mescla**

## Novares – Villers-Bretonneux: grève pour les salaires

Novares, équipementier automobile implanté dans le monde entier, compte plusieurs usines en France, dont une à Villers-Bretonneux, dans la Somme. Y sont produits des composants plastiques livrés ensuite sur les chaînes d'assemblage de Renault, PSA et Toyota.

Les actionnaires du groupe ont pour politique de vider les comptes de l'entreprise, avec la complicité de l'État, lui aussi actionnaire. Cela leur permet de se gaver d'aides publiques. Et elles sont nombreuses : prêts garantis par l'État, plan France relance, CICE, aides régionales au développement économique, plan de soutien à la filière automobile, chômage partiel payé par l'État.

L'an dernier, le groupe a été placé en redressement judiciaire, car ses fournisseurs n'étaient plus payés.

Or il venait de racheter une usine aux États-Unis en vidant la trésorerie. Après ce rachat, l'entreprise a pu présenter un bilan comptable déficitaire et obtenir des prêts garantis et bien d'autres cadeaux de l'État.

Plus généralement, le versement des dividendes aux actionnaires passe toujours avant le paiement des fournisseurs et prestataires, dont certains, non payés, refusent régulièrement de continuer à travailler pour Novares. Cela désorganise la production et pèse sur les travailleurs. Un exemple :

## Forges de Bologne: une semaine de grève

Aux forges de Bologne, en Haute-Marne, les salariés forgerons du département Moteur se sont mis en grève du 12 au 19 juillet. C'est le premier secteur qui doit déménager de Bologne à Chaumont, le reste de l'usine suivra au fil des mois.

L'ambiance était tendue, d'autant que ce déménagement s'accompagne de louanges de tout le petit monde des serveurs du patronat, notamment des élus locaux. Entendre dire autant de bien de son patron et constater que pour la deuxième année de suite il n'y aura pas d'augmentation de salaire, c'était trop. Le secteur entier s'est mis en grève et a tenu une semaine.

Les travailleurs y ont gagné de pouvoir rétablir la vérité. En effet la situation n'est satisfaisante que pour la direction. Les salariés voient que la modernisation permise par le nouveau site

est prévue pour accroître la charge de travail et supprimer des postes. Ils ont pu rappeler que la certaine d'embauches prévues et tant louées par le quotidien local permettent tout juste de revenir à l'effectif d'avant-Covid, et n'empêche pas que la direction prévoit, au terme du déménagement, de réduire encore l'effectif.

Les politiciens locaux prétendent que payer avec l'argent public un nouveau site au groupe LISI, propriétaire des Forges, sauvegarde l'emploi. La réalité est exactement l'inverse. La grève des forgerons a permis de le rappeler.

Correspondant LO



sur le site de Libercourt, en pleine crise sanitaire, le ménage n'était plus assuré, car l'entreprise de nettoyage n'avait pas été payée. C'est aux ouvriers qu'on demandait de faire le ménage.

Cette année, à Villers-Bretonneux, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, la direction a refusé de verser la prime gilet jaune et ne proposait que 0,2% d'augmentation des salaires, alors que la région Hauts-de-France venait de verser 800000 euros d'aides publiques, dont les salariés n'ont pas vu la couleur.

Conscients que les

actionnaires ont les poches pleines, une très grande majorité des 135 salariés ont décidé de ne pas laisser passer et de se mettre en grève. Pendant deux semaines, les trois équipes rassemblées ont tenu un piquet de grève. Les grévistes exigeaient la transparence sur l'utilisation de l'argent public, le versement d'une prime de 2000 euros et 2% d'augmentation de salaire.

Isolée face à une majorité de grévistes, la direction a dû consentir à une augmentation de 0,8% au lieu des 0,2% prévus initialement, mais n'a pas cédé sur

le reste des revendications, de peur que des grèves similaires aient lieu dans les autres usines du groupe.

Après la dernière réunion avec la direction, les salariés ont estimé qu'en l'état actuel du rapport de force ils n'obtiendraient pas plus. Mais, fiers du combat qu'ils ont mené, ils ont choisi de prolonger la grève de quelques jours. S'ils ont repris le travail, sans avoir obtenu satisfaction sur l'ensemble de leurs revendications, c'est la tête haute et plus unis qu'auparavant.

Correspondant LO

## Renault Trucks: le chaos de la production

Dans les usines du groupe Renault Trucks, en France, la production est des plus chaotiques. D'un côté, des ruptures d'approvisionnement entraînent arrêts de production et jours de chômage; de l'autre, les commandes en hausse provoquent des heures supplémentaires à gogo.

Comme dans d'autres secteurs de l'économie, le manque de semi-conducteurs est la cause immédiate des ruptures d'approvisionnement. Mais il y a d'autres raisons: de nombreux fournisseurs se trouvent eux aussi à flux tendus, sans parler des trusts de l'acier, comme Arcelor, qui ont réduit leurs capacités de production et vendent au plus offrant. La direction du groupe Volvo et celle de sa filiale Renault Trucks avaient anticipé une baisse du marché du camion, avant même la crise due au Covid. Selon eux, il fallait s'attendre à ce qu'ils appelaient le « new normal », c'est-à-dire une période de basses eaux pour les commandes.

Ils avaient donc passé des consignes de baisse de production à l'ensemble de leurs fournisseurs, ce qui explique les difficultés actuelles de ces derniers à fournir les demandes.

Or, depuis la fin d'année 2020, le programme a complètement changé! Le carnet de commandes se remplit et la direction ne sait plus comment y répondre. Dans toutes les usines, à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, à Blainville-sur-Orne près de Caen dans le Calvados, ou à Vénissieux et Saint-Priest dans le Rhône, les lignes de production tournent à fond et, même ainsi, les capacités de production sont nettement inférieures aux besoins.

Pour la direction, sous prétexte d'une évolution

vers les véhicules électriques, qui au mieux n'interviendra pas avant plusieurs années, il n'est pas question d'investir et pas question non plus d'embaucher. Par contre, elle veut faire travailler les ouvriers au maximum. Juste avant le départ en vacances, elle a annoncé qu'elle voulait un accord avec les syndicats sur le temps de travail, sans plus de précisions pour l'instant sur les mesures concrètes. Tout indique qu'elle veut imposer des heures supplémentaires obligatoires, comme elle avait déjà tenté de le faire en 2015. Des débrayages, rassemblant plus de la moitié des ouvriers à Vénissieux, l'avaient alors obligée à reculer.

Les vacances ont intérêt à être bien reposantes, car la rentrée risque de partir sur les chapeaux de roues... et pas que pour la production!

Correspondant LO



Lors d'un précédent rassemblement, en mars dernier.

# Orange : le harcèlement moral reconnu... vingt ans après !

Fait plutôt rare parmi les patrons licencieurs, en 2019 la société Orange, qui a succédé à France Télécom, a été condamnée en correctionnelle pour « harcèlement moral institutionnel », autrement dit pour les méthodes musclées utilisées afin de supprimer 22 000 emplois parmi les 120 000 salariés, au début des années 2000.

Mais, près de vingt ans après les faits et un an et demi après le jugement, l'indemnisation des salariés est pratiquement au point mort. En 2005, 65 % des salariés de France Télécom, recrutés avant la privatisation, étaient fonctionnaires. Ne pouvant recourir au licenciement, la direction utilisa d'autres méthodes pour les mettre dehors en masse, « par la porte ou par la fenêtre » comme l'avait dit le PDG de l'époque, Didier Lombard. Il s'agissait de faire passer leurs conditions de travail de difficiles à invivables. Ceux qui restaient malgré tout étaient coupés de leur ancienne équipe de travail, avec des mutations forcées d'une ville à l'autre. Nombre de techniciens attachés à leur travail devaient se muer en commerciaux ou en opérateurs de centres d'appel. La hiérarchie intermédiaire était prise entre le marteau et l'enclume, et s'il était beaucoup question de stress et de souffrance au travail ayant conduit plusieurs

dizaines de salariés jusqu'au suicide, ce n'était pas un problème individuel mais la conséquence de la lutte implacable d'un patron contre tous, dans laquelle chacun se sentait isolé.

Le jugement de décembre 2019 a reconnu une stratégie patronale « visant à déstabiliser les salariés, à créer un climat anxieux et ayant eu pour objet et pour effet une dégradation des conditions de travail », avec à la clé une amende pour Orange de... 75 000 euros, le maximum prévu par la loi. Une

indemnité de dédommagement a été accordée sur la base d'un préjudice de 10 000 à 45 000 euros, mais seulement à une centaine de salariés qui s'étaient joints à la plainte des syndicats contre Orange.

Le journal *Les Échos* s'est inquiété du fait que, si les 120 000 salariés de l'époque s'engouffraient dans la brèche en réclamant eux aussi une indemnisation, cela coûterait quelque deux milliards d'euros à leur employeur. Mais Orange avait anticipé une telle éventualité en annonçant, au dernier jour de son procès, une commission interne d'indemnisation censée épargner une longue procédure juridique, mais qui était complètement à sa botte, composée de trois



FLORENCE RENARD-GOURDON

membres nommés par la direction. Même le service interne de santé au travail en est exclu.

« Le dossier à remplir fait reposer sur la personne qui sollicite la charge de rapporter les faits générateurs du préjudice. C'est comme s'il n'y avait pas eu de procès ! », commente une association d'aide aux victimes. Les syndicats ont cependant accepté de se faire les relais de cette commission auprès des salariés, pour les aider à présenter des dossiers individuels. Comme il était prévisible, la

direction freine des quatre fers. Un bilan donné par SUD fait état de 1748 dossiers déposés en mai dernier, dont une moitié ont été examinés. Eh bien, le quart de ces dossiers ont été rejetés, au point que ce syndicat envisage un nouveau procès.

On peut espérer que davantage de travailleurs obtiennent finalement une indemnisation. Orange, qui a pris le relais de France Télécom comme patron de combat, doit payer.

**Correspondant LO**

## Panne des numéros d'urgence : Orange responsable

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information a rendu publiques, le 22 juillet, les conclusions de son enquête concernant la panne des numéros d'urgence qui avait bloqué début juin 11 800 appels et qui aurait provoqué six décès.

Orange s'était empressé de reporter la faute sur son équipementier, la société italienne Italtel, mettant en cause un bug caché. En réalité, le rapport officiel montre que l'incident aurait été causé par une série d'erreurs impliquant la responsabilité de l'opérateur. L'enquête souligne

qu'Orange a mis des heures pour avertir les services concernés et mettre en place des solutions.

Réagissant à l'enquête, le gouvernement a assuré tout faire pour inscrire des obligations de résultats pour l'acheminement des numéros d'urgence. Il a également demandé

à Orange de prendre des mesures correctives pour éviter qu'un tel scénario se reproduise. Autrement dit, il ne se passera rien : aucune mesure concrète plus sérieuse qu'un froncement de sourcils ne sera prise contre l'entreprise qui a mis des vies en péril.

**Camille Paglieri**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),**

**membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de : Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Vidéos**  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Audio-LO**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Essais nucléaires : Macron assume le crime

Macron est allé à Tahiti du 24 au 28 juillet, avec au menu de ses discours vaccin obligatoire, montée des eaux, maintien de la présence française et reconnaissance et indemnisation des victimes de trente ans d'essais nucléaires.



Ce voyage, quoi qu'il en dise, fait partie de sa tournée préélectorale. Il a commencé par une visioconférence France-Pacifique avec une quinzaine de dirigeants de cette zone, pour rappeler

que l'impérialisme français n'a pas l'intention de lâcher prise. Et les risques de montée des eaux devraient engendrer de bonnes paroles écologiques qui n'engagent pas à grand-chose.

Mais Macron n'a pas manqué l'occasion d'une leçon de plus sur le vaccin, assénée à un parterre de soignants qui connaissent pourtant ce sujet de plus près que lui. Mais c'est son style. Ils se sont donc entendu dire qu'on a « une arme scientifique qu'il faut utiliser, le vaccin ». Il leur a ensuite été reproché le fait que seulement 30 % des personnes soient vaccinées en Polynésie, comme si la dispersion des habitants dans l'archipel, alors que l'hôpital se trouve à Papeete, n'avait pas son importance. La présence d'une guérisseuse, par chance vaccinée, a aussi permis à Macron, après le coup de chapeau à la science, d'en décrocher un autre au savoir ancestral. Un démagogue a besoin de tous les publics.

Il reste le sujet le plus épineux : celui des conséquences désastreuses de trente années d'essais nucléaires, dont huit à ciel

ouvert. La fin de la guerre d'Algérie et l'indépendance avaient obligé l'État français à exporter ses essais nucléaires en Polynésie. Commencés en 1966, il y en eut 193 jusqu'en 1996. En conséquence, 170 000 habitants sur 295 000 ont été irradiés, ce qui a provoqué divers cancers. Les Polynésiennes âgées de 40 à 50 ans ont le taux de cancer de la thyroïde le plus élevé du monde.

Face à ce crime d'État, il y a surtout eu de bonnes paroles et peu de choses concrètes. Vingt-cinq ans après l'arrêt des essais nucléaires, on en est encore à discuter de faciliter l'indemnisation des victimes. Mais il n'est pas question de faire toute la lumière sur les causes des cancers. La ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq, a été claire : il s'agit de préserver « certains secrets qui pourraient

permettre à des puissances étrangères de progresser vers l'acquisition de l'arme nucléaire ». Allez savoir si elles ne pourraient pas s'en servir au mépris de la santé des populations !

Et derrière la facilitation de l'indemnisation, il y a la menace d'une baisse des indemnités allouées. On parle bien de mettre sur pied un centre anticancer sur place, mais cela a tout de ces promesses qui n'engagent que ceux qui veulent bien y croire.

Bien des Polynésiens aimeraient, eux, que la métropole demande pardon, mais ce n'est pas au programme. Macron veut bien parler de la dette de l'État français à l'égard des Polynésiens, avec des colliers de fleurs autour du cou. Mais pas question de regretter les essais nucléaires et leurs conséquences sur les populations locales et les soldats en garnison.

Jacques Fontenoy

## Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs

### Champagne-sud

Jeudi 29 juillet :  
Vitry-le-François  
Vendredi 30 juillet :  
Chaumont  
Samedi 31 juillet :  
Chaumont

### Languedoc-Roussillon

Jeudi 29 juillet :  
Montpellier  
Vendredi 30 juillet :  
Sète  
Samedi 31 juillet :  
Perpignan

### Saône-et-Loire

Jeudi 29 juillet :  
Autun  
Vendredi 30 juillet :  
Chalon-sur-Saône  
Samedi 31 juillet :  
Chalon-sur-Saône

### Bassin minier - Lens

Jeudi 29 juillet :  
Avion  
Vendredi 30 juillet :  
Hénin-Beaumont  
Samedi 31 juillet :  
Douai

### Nouvelle-Aquitaine

Lundi 2 août :  
Lormont  
Mardi 3 août :  
Angoulême

Mercredi 4 août :

Libourne  
Jeudi 5 août :  
Libourne  
Vendredi 6 août :  
Langon  
Samedi 7 août :  
Langon

### Jura

Lundi 2 août :  
Dole  
Mardi 3 août :  
Dole  
Mercredi 4 août :  
Lons-le-Saunier  
Jeudi 5 août :  
Lons-le-Saunier

Vendredi 6 août :

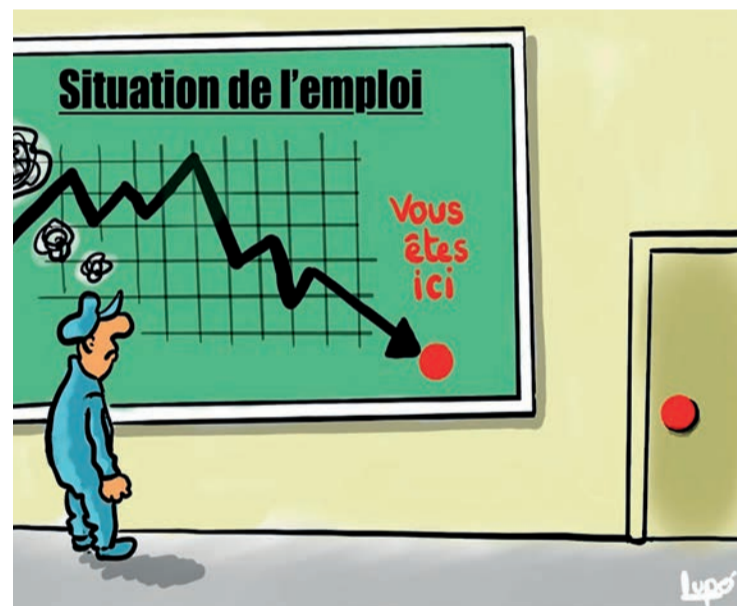
Quétigny / Talant  
Samedi 7 août :  
Chenôve

### Limousin-Berry

Lundi 2 août :  
Périgueux  
Mardi 3 août :  
Brive-la-Gaillarde  
Mercredi 4 août :  
Brive / Périgueux  
Jeudi 5 août :  
Limoges  
Vendredi 6 août :  
Châteauroux / Buzançais  
Samedi 7 août :  
Châteauroux



## Emploi : cachez ce chômage...



De manière indécente, le ministère du Travail s'est félicité de ce qu'il appelle une « franche baisse du nombre de demandeurs d'emploi » au deuxième trimestre 2021.

D'après ses statistiques, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, c'est-à-dire sans aucun emploi et immédiatement disponibles, a diminué de 50 000. Outre que les emplois trouvés sont souvent des CDD, cette baisse est infime comparé aux 3,75 millions de chômeurs de cette catégorie. Et, officiellement, il y a toujours 200 000 chômeurs de plus par rapport à début 2020, avant

l'épidémie.

Au total, la publication du ministère du Travail décompte 6,72 millions de travailleurs privés d'emploi, toutes catégories confondues, un chiffre qui augmente même encore au dernier trimestre. De la même façon, le chômage de longue durée (plus de trois ans) ne cesse de progresser et atteint aujourd'hui 1,15 million de personnes.

Autant dire que les millions de travailleurs condamnés ou menacés par le chômage ne partagent pas du tout la satisfaction choquante du gouvernement.

Christian Bernac